

Argent : soigner ses dents sans se ruiner



C.J. Burton / Corbis

Réduisez vos frais dentaires en recourant à des intermédiaires qui négocient des tarifs plus avantageux.

Difficile d'entretenir son sourire sans casser sa tirelire. Les soins dentaires sont souvent chers et mal remboursés. Si, pour un détartrage ou le traitement d'une carie, le tarif est conventionné, ceux d'une prothèse ou d'un implant dentaire sont libres. La note peut grimper très vite : 1 500 euros en moyenne pour un bridge et 2 200 euros pour un implant.

1. Passez par le réseau de soins de votre mutuelle

Depuis quinze ans, une dizaine de réseaux de soins comme Santéclair, Carte Blanche ou Kalivia se sont développés en partenariat avec les mutuelles. Leur objectif ? Négocier les tarifs auprès des professionnels de santé pour le compte des assurés. « Nous travaillons avec 40 centres d'implantologie spécialisés, qui réalisent entre 300 et 1 000 implants par an, contre 30 en moyenne chez un dentiste classique. Ce qui permet de réduire les prix de moitié par rapport à ceux du marché », explique Marianne Binst, directrice générale de Santéclair. Un implant chez un dentiste agréé par le réseau coûtera ainsi 1 100 euros, contre 2 200 euros en moyenne, soit 50 % d'économie. « Nous contrôlons régulièrement nos 3000 dentistes partenaires sur la qualité de leurs soins et de leurs prothèses », ajoute Marianne Binst.

2. Consultez un courtier dentaire

Ils sont encore rares, mais ces courtiers commencent à se développer sur Internet et négocient directement les prix auprès de dentistes ou de stomatologues partenaires. C'est le cas, par exemple, de Frédéric Bachelier, un prothésiste dentaire parisien, qui a lancé en 2012 son site de courtage www.top-devis-dentaire.fr. Ses clients sont des patients qui recherchent un dentiste plus compétitif que le leur pour la pose d'une couronne ou d'un implant. En passant par ce courtier, vous pouvez espérer réduire la facture d'au moins 40 %. Vous devrez lui reverser 25 % sur l'économie réalisée, afin de le rémunérer.

3. Faites-vous soigner à l'étranger

Pour une qualité équivalente, vous pouvez vous faire soigner pour moitié moins cher en Espagne, au Portugal et en Hongrie. Cette dernière est à la pointe de l'implantologie dentaire. Optez pour des agences reconnues (smilepartner.fr, ypsee.com, novacorporus.fr, eurodentair.com) et posez toutes les questions pratiques : critères de sélection, équipement... Effectués en Europe, vos soins sont remboursés par la Sécurité sociale. Toutefois, cette solution n'est rentable que pour plusieurs dents à traiter (au moins cinq couronnes ou trois implants), car il faut amortir le coût du voyage. Seul bémol : le suivi. En cas de souci après la pose, il faudra prévoir un autre déplacement.

Le Parisien Magazine

Pauline Janicot